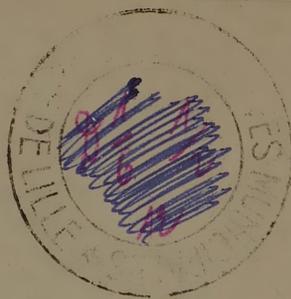


Procès Verbaux
Rapports



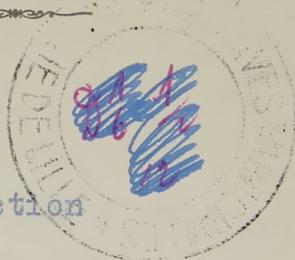
1^{re} Commission

Instruction publique et Beaux Arts

mandat Delory

1919 / 1925

SECRETARIAT



NOTE à la 4me Direction

- 1 -

Ci-joint un exemplaire du projet d'arrêté relatif à la réorganisation des commissions.

La 4me Commission est convoquée pour le samedi 11 Juin courant, à 19 heures, à la Mairie.

Prière de vouloir bien soumettre à cette commission ledit projet d'arrêté et assurer l'exécution des prescriptions qui y sont indiquées, en ce qui vous concerne.

Vous aurez notamment à soumettre à cette première réunion toutes les questions qui doivent être présentées soit à l'Administration soit au Conseil municipal.

Vous voudrez bien me faire parvenir, après chaque réunion, une copie du procès-verbal.

Hôtel-de-Ville, le 4 JUIN 1921

Le SECRETAIRE GENERAL,

W. Flanquy

N.B. - La 4me commission se réunira, à l'avenir, tous les samedis, à la même heure.



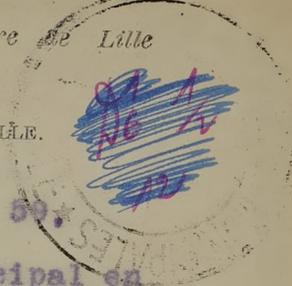
SECRETARIAT



EXTRAIT

du Registre aux Arrêtés du Maire de Lille

NOUS, MAIRE DE LA VILLE DE LILLE.



Vu la Loi du 5 Avril 1894, article 59.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 Mai 1921, approuvée par M. le Préfet du Nord le 25 du même mois.

ARRÊTÉS :

Article 1er. - Le Conseil Municipal est divisé en Cinq grandes Commissions ayant chacune pour objet l'étude des questions rentrant dans les attributions de la direction à laquelle elle correspond.

Article 2. - Les attributions et la composition de chaque Commission sont fixées comme suit :

1ère Commission - Administration Générale.

Police municipale et administrative - Contentieux - Adjudications et Marchés - Affaires militaires - Sapeurs-pompiers - Contributions - Elections - Etat-Civil - Cimetières - Pompes Funèbres - Fêtes Publiques.

- M.M. DENEUBOURG, Adjoint
- MOITHY "
- RACHEBOOM, "
- DARRAGUS, Conseiller Municipal
- DUJARDIN, "
- PETERS "
- VANDENBERGHE "

2ème Commission - Travaux Municipaux.

Bâtiments communaux - Voirie - Assainissement - Stations d'épuration - Canaux - Egouts - Aqueducs - Eaux - Services concédés - (Tramways, Gaz, Electricité) - Propreté Publique - Démantèlement - Embellissement et extension de la Ville - Pavages - Sécurité -

- M.M. GOUDIN, Adjoint
- GUELTON, "
- BONDUES, Conseiller Municipal
- CRAMETTE, "
- DOYENNETTE, "
- GIRARDIN, "
- LALLAU, "

3ème Commission - Finances

Finances et Contrôle - Révision des Taxes - Octroi - Entrepôts.

- M.M. WILLEMS, Adjoint
- CARLIER, Conseiller Municipal
- BEAUREPAIRE, "
- BOSIER, "
- GHESSQUIERE, "
- DHILLY, "

4ème Commission - Enseignement - Beaux-Arts - Sports.-

Enseignement (primaire, secondaire, supérieur) - Sourds-muets et aveugles - Caisse des Ecoles - Enseignement technique, industriel et commercial - Enseignement des Beaux-Arts - Dotation Colbrant - Bourses et subsides - Musées - Bibliothèques - Théâtres - Education physique - Sociétés sportives et de préparation militaire - Ecole de natation.

- | | |
|---------------|-----------------------|
| M.M. BARDOU, | Adjoint, |
| MOITHY, | " |
| RAGHEBOOM, | " |
| SAINT-VENANT, | " |
| MASSON, | Conseiller municipal, |
| COOLEN, | " |
| SALENGEO, | " |
| Courouble, | " |
| CNUUDE, | " |

5ème Commission - Hygiène -

Assurances sociales - Assistance publique - Halles et Marchés - Abattoirs - Organisation du Travail - Bureaux de placement - Repos hebdomadaire - Hospices - Bureau de Bienfaisance - Institut Pasteur - Crèches - Fourneaux économiques - Hygiène scolaire - Caisse départementale d'assurances :

- | | |
|---------------|-----------------------|
| M.M. GRETON, | Adjoint, |
| SAINT-VENANT, | " |
| VERHAEGHE, | " |
| BAUCHE, | Conseiller municipal, |
| MARTIN, | " |
| COUSSEMENT, | " |
| DHOOSCHE, | " |
| MULLIER, | " |

Article 3.- Ces Commissions sont chargées d'étudier et de fournir un rapport détaillé sur toutes les affaires à soumettre aux délibérations de l'Administration et du Conseil municipal.

Elles pourront nommer une ou plusieurs sous-commissions et charger un de leurs membres de la rédaction d'un rapport motivé à soumettre à leur prochaine réunion.

Pour les affaires qui ne nécessiteraient pas la nomination de sous-commissions et de rapporteur spécial, la discussion et le vote auront lieu sitôt après la lecture du rapport du chef de service.

Article 4.- Le Maire préside, de droit, les commissions; en son absence, l'adjoint du service intéressé assurera la présidence.

Quand un ou plusieurs adjoints siègent dans la même commission, la présidence leur revient à tour de rôle et dans l'ordre du tableau.

Si, après la discussion, un vote est nécessaire, seul, l'adjoint du service intéressé est admis à y prendre part.

Article 5.- Les Conseillers municipaux, ne faisant pas partie d'une commission, pourront assister aux délibérations de celle-ci sans pouvoir, cependant, prendre part à la discussion et au vote.

Article 6.- Les directeurs sont appelés à siéger dans leur commission respective, où ils ont voix consultative. Ils assurent les fonctions de secrétaire et sont chargés de la rédaction des procès-verbaux à transmettre au Secrétaire général. En cas d'absence d'un directeur, celui-ci délègue ses fonctions à un chef de bureau pris dans sa direction.

Article 7.- M. le Secrétaire général peut assister à toutes les réunions des commissions.

Article 8 - Les Commissions peuvent siéger à date fixe et au moins une fois par semaine.

Les réunions extraordinaires sont provoquées par le Secrétaire Général.

Dans tous les cas la convocation des membres sera assurée par le Secrétariat Général.

Article 9 - Sont supprimées toutes les commissions municipales et extra-municipales à l'exception de celles qui ont été nommées pour l'étude d'une question déterminée ou dont le recrutement est fixé par les lois et règlements.

Article 10 - M. le Secrétaire - Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le Juin 1921.

DÉPARTEMENT DU NORD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

VILLE DE LILLE



A. W.

Commission

Seance du 11 Juin

4^e DIRECTION

1^{er} Bureau

ENSEIGNEMENT

BEAUX-ARTS

ÉDUCATION PHYSIQUE

Affaires soulevées



1^{er} Projet d'arrêté concernant l'organisation des Comités locaux

*2^o Organisation de l'éducation physique
3^o Marché se gré à gré pour l'achat de machines à écrire (école pratique de jeunes filles)*

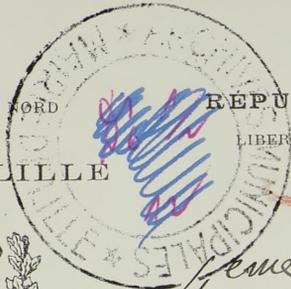
4^o Société des Concerts populaires - Subvention locale

5^o Chambres de métiers organisatives

6^o Projet d'arrêté relatif à la fréquentation scolaire

7^o Sporting-Club - Subvention

DÉPARTEMENT DU NORD
VILLE DE LILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

qu'on
ARRÊTÉ

H. Commissary

4^e DIRECTION

1^{er} Bureau

ENSEIGNEMENT
BEAUX-ARTS
ÉDUCATION PHYSIQUE

*Projet d'arrêté
organisant les
Commissaires*



*Le H. Commissary estime
que l'organisation projetée
ne répond pas à un besoin
urgent et qu'elle pourra
présenter des inconvénients
1^o Augmentation de la paperasserie
2^o retard dans la solution
pour certaines affaires urgentes
3^o Conflit possible entre certains
commissaires, particulièrement
en ce qui concerne l'aspect
technique*

*Le Président
Jean Vermeir*

11-6-21



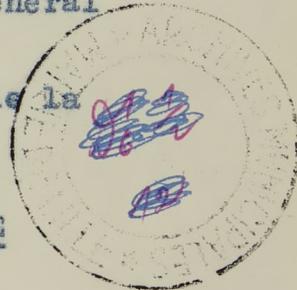
Lille, le 22 Juin 1921.

Le Secrétaire - Général

A Messieurs les Membres de la

4ème Commission

MAIRIE DE LILLE



Le Conseil d'Administration a, dans sa dernière réunion, examiné les observations que vous avez formulées au sujet de l'organisation et du fonctionnement des cinq grandes Commissions et il m'a chargé de vous rappeler que ces Commissions ont été créées à la demande de la plupart des Conseillers Municipaux, et que la nouvelle organisation a fait l'objet d'une délibération qui a été unanimement adoptée.

Plusieurs Commissions se sont déjà mises à l'oeuvre et fonctionnent régulièrement. Les premiers résultats obtenus prouvent que l'organisation nouvelle du travail répond à une nécessité et que les inconvénients signalés par vous ne se produiront pas, si vous tenez la main au fonctionnement régulier de votre Commission et si vous ne vous laissez pas rebuter par les difficultés initiales qui sont facilement surmontables.

J'ajoute, que la Commission peut, si elle le juge utile, se réunir tous les quinze jours ou sur convocations spéciale : c'est à vous qu'il appartient d'en décider.

Le Secrétaire-Général,

au 90m

4e Commission

Réunion du 1er Juillet



Présents: M.M. Meithy, Ragheboom, Coolen, Courcuble, Chade.

Excusé: M. Saint Venant.

EDUCATION PHYSIQUE- La Commission donne un avis favorable 1° à l'ouverture de cours pour jeunes gens et jeunes filles âgés de plus de 13 ans-

2°- à la création de cours de moniteurs et monitrices

3°- à l'ouverture de cours de vacances.

La question des traitements des professeurs est remise au 1er janvier 1922.

M. Coolen demande que les salles appartenant à la Ville soient mises à la disposition des sociétés locales.

CREATION DE 2 NOUVEAUX EMPLOIS DE PROFESSEUR à l'ECOLE FRANKLIN

Avis favorable.

ECCLE JEAN MACE- CREATION d'UN POSTE DE PROFESSEUR DE SCIENCES REPLI-
QUEES à l'ENSEIGNEMENT MENAGER

Avis favorable

GYMNASE DE LA PLACE St MARTIN- ENTRETIEN DE PROPRETE.

La 4e Commission propose d'allouer 400 francs à M. Lefèvre, chargé de l'entretien de propreté du gymnase de la place St Martin.

BOURSES REMBOURSABLES AUX DEUX ECCLES SUPERIEURES DE COMMERCE-

La Commission est d'avis que les 11.000 francs de subventions accordés aux écoles supérieures de commerce soient maintenus au budget pour être convertis en prêts d'honneur.

SUBVENTION AU GROUPE SPORTIF DE l'AMICALE DES ANCIENNES ELEVES DU

LYCEE FENELON-

La Commission estime qu'il y a lieu de demander une prorogation de
de 6 mois

NOMINATION DE PROFESSEURS DE REPASSAGE ET DE LINGERIE A L'ECOLE
PRATIQUE DE JEUNES FILLES.

Avis favorable pour la nomination de Mme Leperle pour le cours
de repassage et de Melle Florquin pour le cours de lingerie. La Com-
mission demande qu'on ne convoque plus, à l'avenir, les candidats
ayant passé l'âge fixé par le statut des fonctionnaires.

Au sujet du Musée technique, on attendra le retour de M. Saint
Venant.

Séance levée à 20 heures.

du 10/11

4° COMMISSION---REUNION DU 15 JUILLET 1921.

Présents : M.M. Ragheboem et Coelen.
Excusé: M. Saint Venant.



*à copier par
le conseil
le 10/11*

1°- Lettre de M. Saint Venant demandant que les réunions de la 4° commission aient lieu un autre jour que le vendredi.

La Commission ne prend pas de décision.



2°. ECOLE BAGGIO. Création d'une 3° division en 1° année.

La Commission estime qu'il y a lieu de demander des précisions à M. Bertrand Directeur de l'Ecole, et de voir M. l'Adjoint Saint Venant pour avis.

3°. SUBVENTION à la CHAIRE d'HISTOIRE de LILLE.

Avis favorable au maintien du crédit annuel de 1500 frs.

4°. INSTALLATION d'un LABORATOIRE de MANIPULATION de CHIMIE ORGANIQUE.

Avis très favorable.

5° MAISON DE FAMILLE pour ETUDIANTES

Avis très favorable. La 4° Commission estime qu'il y a lieu de rechercher un local plus vaste ^{car} l'immeuble actuel de la rue Meurein est insuffisant pour satisfaire aux besoins.

6°. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET BEAUX ARTS. TRAVAUX.

Avis qu'il y a lieu d'effectuer les réparations d'urgence, tout retard étant préjudiciable aux finances municipales.

7°. SUBVENTION à l'AMICALE des ANCIENNES ELEVES ET DES ELEVES du LYCEE FENELON

Avis favorable à la Subvention de 1500 frs pour création d'un cours municipal de gymnastique rythmique.

8°. DEMANDE de BOURSE MARMU pour ECOLE de SANTE de BORDEAUX.

Avis très favorable, bien que la famille ~~paraît~~ être dans une situation relativement aisée.

9°. ENTRETIEN DE PROPRIETE DU GYMNASTE DE LA PLACE SAINT MARTIN.

La 4° Commission est d'avis qu'il y a lieu de payer M. LEFEBVRE du 1° Janvier à fin Juillet sur le taux de 400 frs l'an et de charger la conciergerie de la Halle St Martin d'assurer le service à partir du 1° Octobre moyennant une rétribution annuelle de 400 frs.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

LILLE
Paris, le 13 Juillet 1921.



A Monsieur GERARD,
Directeur de la 4ème Direction,
Mairie de Lille.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne me sera pas possible d'assister à la réunion de la 4ème Commission qui aura lieu Vendredi 15 Juillet.

Je vous prie de vouloir bien m'excuser.

En outre, le Vendredi, je suis souvent retenu à Paris, et, par conséquent, mes questions seront toujours remises à une date ultérieure

Je vous prie donc de vouloir bien, si possible, fixer les réunions hebdomadaires à un autre jour.

.....

VILLE DE LILLE



4^e DIRECTION

1^{er} Bureau

ENSEIGNEMENT

BEAUX-ARTS

ÉDUCATION PHYSIQUE



Au Jour

4^o COMMISSION. Réunion du 22 Juillet 1921

Présents: M.M. RAGHEBCCM. COOLEN. COURCUBLE.

ECOLE PRATIQUE de JEUNES FILLES. MACHINES à ECRIRE. MARCHE de GRE A GRE FERRER.

Avis favorable à l'approbation.

Bourses pour ECOLE NATIONALE d'ARTS et METIERS.

Avis favorable.

Les Membres présents à la réunion décident:

1^o Que les prochaines séances auront lieu à 6 heures.

2^o De ne pas se réunir le vendredi 29 courant.

Le chef de la H^e Direction

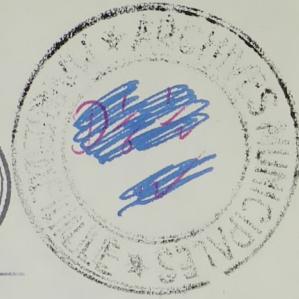
au dossier

4e COMMISSION

Réunion du 5 août 1921

Présents: M.M. Coelen et Courcoble

Excusé: M. Ragheboom



MUSEE DE PEINTURE- Passation d'un marché avec M. Chauffrey, restaurateur à Paris

Avis favorable

ECCLE BAGGIO- Création de 2 postes nouveaux: I professeur adjoint et I contremaitre menuisier

Avis favorable

INSTITUTION NATIONALE DES JEUNES AVEUGLES DE PARIS-

La 4e Commission donne un avis très favorable à la demande faite en faveur de l'élève Reverd, pour une prolongation d'études d'une année.

AVIS SUR BOURSES- La Commission examine diverses demandes de bourses pour différentes grandes écoles de l'Etat et constate, grâce aux enquêtes de la police, que les renseignements fournis paraissent exacts.

A la demande de M. l'Adjoint Saint Venant, la Commission décide que dorénavant, les réunions auront lieu le lundi à 18 heures 1/2 au lieu du vendredi.



Note

à Monsieur le Chef de la 4^e Direction

-:-:-:-

Comme suite au désir exprimé par M.M. COOLEN et COUROUBLE, Conseillers municipaux, lors de la réunion de la 4^e Commission, prière de vouloir bien prendre note que je ne vois aucun inconvénient à ce que désormais les réunions de cette Commission aient lieu à 18 heures au lieu de 18 heures 1/2 .

Hôtel de Ville, le 17 Septembre 1921

Le Secrétaire Général



4e Commission

Réunion du 12 septembre 1931

Présents: M.M. Coelen et Courcuble

Excusés: M.M. Ragheboom et Saint-Venant.



SCURDS MUETS ET JEUNES AVEUGLES- La 4e Commission donne un avis favorable aux demandes de bourses faites en faveur des enfants Corfmat Solange- Verbesselt Eugénie et Gress Nicolas.

accordé
Courcuble
M.M. Coelen et Courcuble demandent qu'à l'avenir les réunions aient lieu à 18 heures au lieu de 18 heures 1/2.



Au dossier

La 4^e Commission s'est réunie le lundi 3 octobre, à 18 heures, à la Mairie, sous la Présidence de M. Saint-Venant, Adjoint au Maire.

Etaient présents en outre: M.M. Bardou, Ragheboom, Coolen, Cnudde et Courouble.

La Commission examine et donne un avis favorable à tous les dossiers de bourses remboursables et non remboursables présentés- sauf pour le dossier Courtois, au sujet duquel elle réserve son avis. Une enquête complémentaire sur la situation de fortune de la famille est demandée.

La Commission exprime en outre le voeu que des lettres d'observations soient adressées aux familles dont les enfants n'ont pas obtenu d'excellentes notes au cours de la dernière année scolaire.



Classe au dossier

La 4e Commission s'est réunie le lundi 14 octobre 1921 à 18 heures à la Mairie sous la Présidence de M. Ragheboom Adjoint au Maire.

Etaient présents en outre M.M. Bardou, Coolen, Courcuble et Masson.

CREATION d'un 5e EMPLOI DE PROFESSEUR d'EDUCATION PHYSIQUE

Avis favorable.

SUBSIDE MAZINGUE-La 4e Commission propose qu'un subside de 500 francs soit accordé à Melle Simone Mazingue, Elève externe de l'école normale de Douai. (Le dossier Mazingue est entre les mains de M. l'Adjoint Moithy)

BEGUINAGE- COURS PROFESSIONNELS- La 4e Commission estime:

- 1° que la question n'est pas de son ressort
- 2°- qu'une Commission des Travaux n'a pas qualité pour déterminer la nature des cours qui doivent être faits dans un local déterminé.
- 3°- que le cours d'ameublement serait mieux installé rue des Sarrazins.

BOURSES DANS LES ECCLES PRIMAIRES SUPERIEURES-

La Commission émet le vœu que les bourses soient portées à 75, 60 et 45 francs au lieu de 50, 35 et 20 francs.

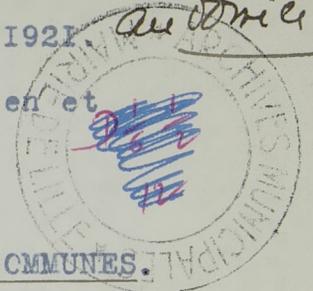
(L'avis est un peu insuffisant)

Le chef de la H. Bureau

La 4e Commission s'est réunie le lundi 7 novembre 1921.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, Président, -Coolen et Ceureuble.

au 10/11



COURS PROFESSIONNELS FEMININS- PARTICIPATION DES COMMUNES.

La 4e Commission estime qu'il y a lieu d'encaisser la subvention de 150 francs votée par la commune de Ronchin mais elle est d'avis qu'il y aurait lieu de procéder à une enquête pour connaître le nombre des élèves étrangers à la Ville qui fréquentent les cours du soir et les écoles pratiques et de voir s'il n'y aurait pas lieu de procéder pour les écoles pratiques et les cours du soir comme pour les écoles primaires supérieures pour lesquelles il est exigé une rétribution des élèves étrangers. Il va sans dire que le taux de cette rétribution serait à fixer suivant la nature des cours suivis. (1)

LYCEE FENELON- AUGMENTATION DU TAUX DES BOURSES COMMUNALES.

Avis favorable

ECCLE SUPERIEURE FRANKLIN- ACHAT d'une RABOTEUSE et d'une MCRTAISEUSE.

La 4e Commission donne un avis favorable.

INDEMNITE SPECIALE à Melle AUROY Inspectrice départementale des écoles maternelles.

La 4e Commission propose de porter cette indemnité de 400 à 500 francs.

*la
supl.* (1) Il ne faut pas trop agiter la question de rétribution scolaire, dans les écoles primaires sup^{es}, qui est illégale (voir arrêt du conseil d'Etat joint)

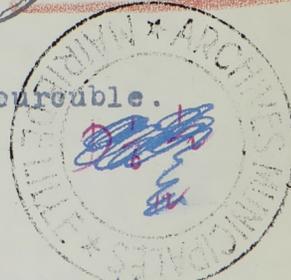


au dossier

Séance du 14 novembre 1921

Présents: M.M. Ragheboom, Saint Venant, Coolen et Courcoble.

Excusé: M. Masson.



Régime des Ecoles primaires supérieures et des écoles pratiques.

La discussion de cette importante question est remise à lundi prochain, M. Gérard, Inspecteur primaire, n'ayant pas encore reçu le rapport de la Directrice et du Directeur des écoles primaires supérieures.

Ecoles supérieures- Fondation et legs-

Avis favorable.

Gymnase de la place St Martin- Salaire des concierges.

La 4^e Commission est d'avis de payer M. Lefebvre du 1^{er} janvier à fin juillet sur le taux de 400 francs, et M^e. Theillier, sur le taux de 800 francs, à partir du 1^{er} octobre.

Le Chef de la H^e Direction
[Signature]



4e COMMISSION

au dossier

Réunion du 12 décembre 1921



Présents: M.M. Courcuble et Coolen.

I- PORTRAIT DU COLONEL de PARDIEU- ACHAT d'UN CADRE-

Avis favorable

II-LOCAUX SCOLAIRES- PRETS DE SALLES-

La 4e Commission estime que s'il appartient au Préfet d'accorder l'autorisation de se servir des locaux scolaires, l'ouverture de cours dans les écoles a pour conséquence des dépenses de chauffage et d'éclairage qui seraient à la charge de la Ville.

La 4e Commission est d'avis que l'autorisation doit être refusée aux demandeurs dont les cours sont payants.

Elle donne un avis favorable, en principe, pour les cours gratuits offrant un intérêt général.

Elle estime qu'il serait mauvais d'exiger des directeurs de ces cours une rétribution pour le travail supplémentaire des femmes de service (entretien de propreté et entretien des fcyers)

III- ADJUDICATION RESTREINTE POUR LIVRES DE BIBLIOTHEQUES

5 libraires de la Ville avaient été invités à faire connaître le rabais qu'ils consentiraient.

2 seulement ont répondu: M.M. Cambay et Marquant.

M. Marquant ayant consenti le rabais le plus élevé (18 %) la 4e Commission est d'avis de lui confier la fourniture des livres de bibliothèques.



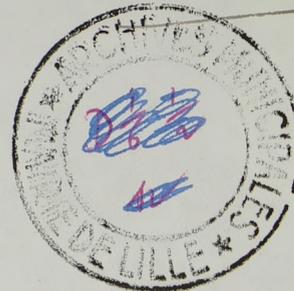
4^e C O M M I S S I O N

au 10^{me}

Réunion du 23 décembre 1921

Présents: M.M. Coolen et Courcuble

Excusés : M.M. Ragheboom et St Venant.



Société de gymnastique la "Pro Patria"

La 4^e Commission donne un avis favorable à la demande faite par la "Pro Patria" de disposer du gymnase de la place St Martin sous réserve que la question du chauffage et de l'éclairage sera examinée par l'Administration en vue d'autres sollicitations du même genre qui ne manqueront pas de se produire.

Association sportive lilloise-Demande de subvention.

La 4^e Commission propose le barème suivant:

- 1°- Comme société sportive.....200 Frs
- 2°- Pour frais d'installation.....100
- 3°- Pour membres actifs.....300
- 4°- Pour location de terrain.....200

Total.....800 Frs

La "Jeunesse d'escrime"- Demande de subvention

Avis favorable pour une subvention de 150 francs.

Ecole Baggio- Stage de vacances-Indemnité

Avis favorable pour une indemnité de 500 francs en faveur de M. Dellis, contremaître à l'école Baggio qui a fait un stage d'étude de 3 semaines à Paris.

Ecole Pratique de jeunes filles-Achat de matériel pour les cours de sciences et de dessin.

Avis favorable

Ecole pratique de jeunes filles-Machines à écrire- Marchés.

Avis favorable.

Le Chef de la 4^e Commission



4e COMMISSION

Alle Dames

Réunion du 9 janvier 1922

Présents: M.M. Ragheboom, Coelen et Courcuble.



Gymnase de l'école Rollin- Demande de location par la société
"La Concorde"

Avis défavorable.

Lycée Fénelon- Internat municipal- Crédit supplémentaire pour
1921

Avis favorable

Lycée Fénelon-Internat municipal- Budget pour l'exercice 1922

Avis favorable.

Traité constitutif du Lycée Fénelon

La 4e Commission, après avoir pris connaissance des différentes remarques faites par la 4e Direction est d'avis qu'il y a lieu d'approuver le texte à soumettre à l'agrément du Ministre sous réserve des observations faites dans la colonne spéciale (avis de la 4e Commission).

Le Chef de la 4e Commission



4e COMMISSION

au dossier



Réunion du 16 janvier 1922

Présents: M.M. Ragheboom, Coolen et Courouble.

I- ADJUDICATION DES FOURNITURES ET LIVRES CLASSIQUES NECESSAIRES
AUX ELEVES DES ECOLES MUNICIPALES POUR L'ANNEE 1922.

La 4e Commission donne un avis favorable au cahier des charges dressé par la 4e Direction.

II- FOURNITURE DE L'ENCRE NECESSAIRE AUX ECOLES MUNICIPALES
PENDANT L'ANNEE 1922- MARCHÉ DE GRE A GRE.

Avis favorable.

III-LYCEE FAIDHERBE- BOURSES

dossier remis à M. Cady & Hoitby
Avis favorable au renouvellement de la bourse de l'élève Leclerc. En ce qui concerne l'élève Lauwerie, la 4e Commission est d'avis qu'en raison de ses notes trop faibles, il y a lieu de n'accorder qu'une bourse de 100 francs, celle-ci devant être complètement supprimée si les notes de cet élève ne sont pas meilleures cette année. Elle estime également qu'il y a lieu de prévenir la famille.

ECOLES DU FAUBOURG DE BETHUNE- CREATIONS D'EMPLOIS

Avis favorable.

ECOLES MUNICIPALES- SUPPRESSIONS DE POSTES-

La 4e Commission émet un avis favorable à la suppression de postes dans les écoles Condorcet, Littré, Buffon, Jules Ferry, Campan et Lamartine où les effectifs scolaires ne sont plus en rapport avec le nombre de maîtres.



4e COMMISSION

au domier

Réunion du 30 janvier 1922

Présents: M.M. Ragheboom, Coolen et Courouble.



Ecole Franklin- Accident au cours d'une leçon de gymnastique

La 4e Commission émet un avis favorable mais laisse à l'Administration le soin de trancher la question à condition que la somme de 90 francs soit accordée à titre de secours bénévole.

Ecole Baggio- Achat de matériel sur dommages de guerre.

Avis favorable.

Ecole Rollin- Location du gymnase par la société "La Concorde"

La 4e Commission donne un avis défavorable; de plus, elle estime qu'il n'y a pas lieu de proposer le local de la place St Martin: il est préférable d'attendre que la société "La Concorde" fasse une demande à ce sujet.

Utilisation des Halles St Martin par la société "Pro Patria"

Avis conforme et proposition de fixer à 400 francs la rétribution totale.

Gymnase de la place Sébastopol- Location ou achat de l'immeuble.

La 4e Commission estime qu'il serait préférable d'acheter si la Ville pouvait être autorisée à s'imposer une dépense de 400.000 frs pour l'acquisition des immeubles dont une partie serait louée.

Le Chef de la H. C. Courouble

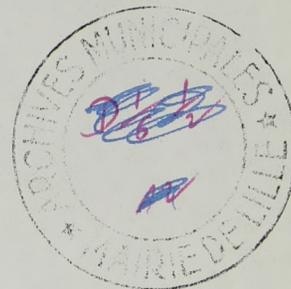


4° COMMISSION.

Réunion du 20 Mars 1922.

Présents : M.M. Courcuble et Coelen.

Excusés : M.M. Ragheboom et Masson.



au dossier

CONGRES des ARTS APPLIQUES organisé à RENNES.- DELEGATION.

La 4° Commission donne un avis favorable à l'envoi d'un représentant du personnel de l'Ecole des Beaux Arts à la session normale organisée à Rennes par le Comité régional des Arts appliqués, et demande, si possible que les Professeurs des Ecoles pratiques de jeunes gens et de jeunes filles soient également représentés.

Le Chef de la 4° Division



4e COMMISSION

Au Jour

Réunion du 3 avril 1922

Présents: M.M. Raghebecm, Coolen, Courcoble, Masson



BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES- ADJUDICATION

Avis favorable

ECCLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES- CANTINE- FOURNITURE DE LEGUMES- MARCHE
DE GRE A GRE

Avis favorable

VCEU DE LA VILLE DE TOULOUSE TENDANT A LA PRISE EN CHARGE PAR L' ETAT
DES INDEMNITES DE RESIDENCE ET DE LOGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT
DES ECCLES PRIMAIRES

La 4e Commission est d'avis qu'il y a lieu d'adopter le vceu du
Conseil municipal de Toulouse tel qu'il est rédigé.

Le Chef de la 4e Comm.



4e COMMISSION

Réunion du 22 mai 1922



Présents: M.M. Ragheboom, Courcuble et Coolen

ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES- FOURNITURE DE MACHINES A ECRIRE

Avis favorable

DEMANDE d'ADMISSION A L'ECOLE DES SCURDS MUETS DE RONCHIN FORMULEE

par M. CHATEAU, rue Fémy 3

Avis favorable pour une 1/2 bourse

PERSONNEL ENSEIGNANT- INDEMNITE DE LOGEMENT

Par lettre en date du 3 courant, M. le Préfet du Nord demande à M. le Maire de Lille de vouloir bien donner connaissance à l'Assemblée communale des nouvelles dispositions réglementaires relatives au montant de l'indemnité représentative de logement à laquelle ont droit les instituteurs et institutrices titulaires et stagiaires non logés exerçant dans les écoles primaires publiques élémentaires ou maternelles.

Ces dispositions sont déterminées par le décret du 21 mars dernier qui fixe à 450 francs minimum et 900 francs maximum le montant de l'indemnité représentative de logement pour les communes de 100.000 habitants et au dessus, ces sommes étant majorées de 1/4 pour les instituteurs mariés, ce qui donne pour cette catégorie de fonctionnaires: 562 frs 50 à 1125 et de 1/5 pour les Directeurs et Directrices, soit de 652 frs 50 à 1305 francs pour cette seconde catégorie d'instituteurs.

Après avoir pris connaissance de ce décret, la 4e Commission considérant que par suite de la décision prise par le Conseil municipal le 22 octobre 1920 fixant à 600 francs et 800 francs les indemnités de logement à payer au personnel enseignant et à 1300 francs maximum pour les Directeurs et Directrices non logés estime que ces indemnités, telles qu'elles existent répondent aux conditions du décret du 21 mars 1922.

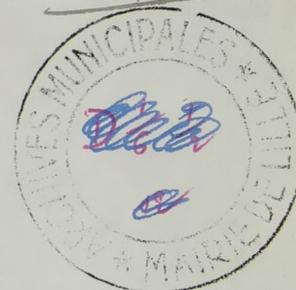
Elle est d'avis de proposer au Conseil municipal le maintien des indemnités actuelles.



4e Commission

*Claver
au dossier*

Réunion du 25 septembre 1922
oooooooooooo



Présents: M.M. Coelen, Courcuble et Masson

INSTITUTION DES SCURDS MUETS ET JEUNES AVEUGLES DE RONCHIN

Avis favorable à la demande de demi-bourse faite en faveur de l'enfant Lemahieu Emile.

INSTITUTION NATIONALE DES JEUNES AVEUGLES DE PARIS

Avis favorable pour que la bourse attribuée à l'élève Reverd soit portée de 600 à 900 francs pour la période d'octobre 1919 à fin décembre 1920.

RELEVEMENT DE L'INDEMNITE DE LOGEMENT AU PERSONNEL ENSEIGNANT

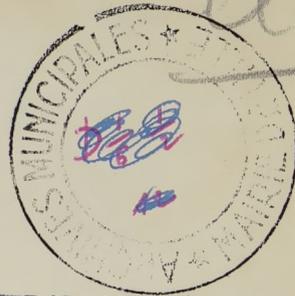
La 4e Commission reconnaît qu'il est absolument impossible de trouver un logement convenable au taux payé actuellement par la Ville pour les indemnités de logement au Personnel enseignant des écoles primaires élémentaires et des écoles maternelles. Elle donne un avis favorable à la proposition faite par M. l'Adjoint Moithy.



4^e COMMISSION

Clam

Réunion du 13 Novembre 1922



Présents: M.M. Coolen et Courouble

I- TRAITEMENT DE M. LERICHE, SURVEILLANT GENERAL DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS.

*Lettre de M. Gavelle
transmise à
M. l'Adjoint Bardou
pour avis.*

La 4^e Commission est d'avis que le traitement de M. Leriche soit augmenté de 2100 francs par an, conformément au vœu exprimé par la Commission de l'Ecole des Beaux Arts.

II- SERVICE DE M. HUBERT, MAITRE CUVRIER A L'ECOLE FRANKLIN

Avis favorable à la demande faite par le Directeur de l'école Franklin, tendant à attribuer à M. Hubert 48 heures de service par semaine au lieu des 24 heures qu'il donne actuellement.

III- FACULTE DE MEDECINE ET ~~INSTITUT INDUSTRIEL~~ AVIS SUR BOURSES

La Commission examine et donne un avis favorable à tous les dossiers de bourses remboursables et non remboursables.

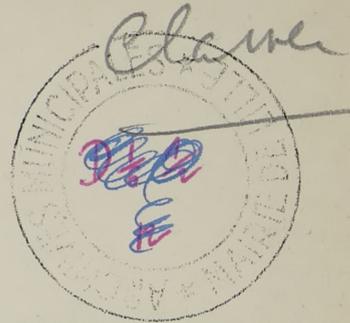
Le Chef de la A. D. ou



4e Commission

Réunion du 20 novembre 1922

Présents: M.M. Bardou, Ragheboom et Courcuble.



I- ADJUDICATION DES FOURNITURES ET LIVRES CLASSIQUES NECESSAIRES
AUX ELEVES DES ECOLES MUNICIPALES POUR 1'ANNEE 1923

La 4e Commission donne un avis favorable au cahier des charges dressé par la 4e Direction.

II FOURNITURE DE 1'ENCRE NECESSAIRE AUX ECOLES MUNICIPALES PENDANT
1'ANNEE 1923- MARCHÉ DE GRE A GRE

Avis favorable.

III- VACANCES DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES- CHOIX DES DATES A
FIXER POUR 1'UTILISATION DES SIX JOURS DE CONGE SUPPLEMENTAIRES

La 4e Commission est d'avis de reporter comme suit les 6 jours de congé supplémentaires pour cette année scolaire:

- 1- Le vendredi 29 décembre
- 2- le samedi 30 décembre
- 3- le mardi 2 janvier
- 4- le mercredi 8 janvier
- 5- le mardi gras
- 6- le lendemain de la fête communale.



IV- INSTITUT INDUSTRIEL- AVIS SUR BOURSE

Avis favorable pour une bourse remboursable ^{de 500 francs} en faveur de Prévost Edouard.



4e Commission

Réunion du 29 Janvier 1923



Claw

Présent: M. Coolen

ECCLE POLYTECHNIQUE- DEMANDE DE BOURSES -

Abbé Pierre et Coquelle Paul
Avis favorable

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE-FOURNITURE DE LIVRES-MARCHES DE GRE A GRE

La 4e Commission est d'avis d'approuver les marchés de gré à gré à passer avec M^s Morand et Racust pour la fourniture de livres neufs et d'occasion nécessaires à la Bibliothèque communale, mais elle estime qu'il y aurait lieu d'ajouter au marché de M. Morand "sauf celui des Ecoles" à la suite de:

« M. Morand s'engage à fournir à la Ville de Lille tous les ouvrages dont celle-ci pourrait avoir besoin pendant l'année 1923 pour la Bibliothèque communale et les services municipaux », sauf celui des

En 1922, le rabais consenti par l'adjudicataire pour la fourniture des livres nécessaires aux bibliothèques scolaires a été de 35,50 % et celui consenti par M. Morand n'est que de 5 %

ECCLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES- FOURNITURE DE PAIN VIANDE EPICERIE & LEGUMES- MARCHES DE GRE A GRE

Avis favorable.

ECCLES MATERNELLES- MOBILIER SCOLAIRE-

Avis favorable à l'achat de 1000 tables, 1000 chaises et 150 chaises de repos.

SOCIETE L'AIDE ENFANTINE-DEMANDE DE SUBVENTION-

La 4e Commission est d'avis qu'il y a lieu d'accorder une subvention à prélever sur le crédit affecté aux subventions à des sociétés diverses et laisse à l'Administration municipale le soin d'en fixer le montant.

BOURSE REMBOURSABLE LEPLAT-

La 4e Commission estime que l'article 5 §2 du règlement s'oppose au paiement de la bourse pour la 4e trimestre 1922.

ECCLE DES BEAUX ARTS DE PARIS-AVIS SUR BOURSE

Avis favorable pour une bourse remboursable de 1000 francs en faveur de Tellier Raymond.

4e Commission

Réunion du 26 mars 1923

Présents: M.M. Coolen et Courouble
Excusés : M.M. Bardou et Ragheboom



au dossier



ANNEXES DES ECCLES TURGOT ET RENAN- CONSTRUCTION DE PREAUX

Avis favorable

ECCLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES- FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
PAR DERUYCK, 8 Place St Martin- MARCHE DE GRE A GRE.

Avis favorable

ACHAT DE LIVRES POUR LES BIBLIOTHEQUES SCCLAIRES

La 4e Commission donne un avis favorable au rapport présenté par
M. le Chef de la 4e Direction.

ADJUDICATION DE LIVRES A DISTRIBUER EN PRIX AUX ELEVES DES ECCLES
MUNICIPALES QUI OBTIENDRONT LE CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Le cahier des charges soumis à l'examen de la 4e Commission est
adopté.

4e Commission

Réunion du 7 mai 1923

Présent: L. Courouble- Excusé: L. Coolen



Clamer

DEMANDE DE SUBVENTION PAR LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'AMEUBLEMENT
POUR L'ENVOI d'UNE DELEGATION VISITER L'ECOLE BOULLE DE PARIS

Avis favorable pour une subvention à accorder aux maîtres des
cours municipaux. Le rapport n'indique pas la durée du séjour à
Paris de la délégation.

ACHAT DE PULVERISATEURS POUR L'ASSAINISSEMENT DES LOCAUX SCOLAIRES

Avis conforme à celui de M. l'Adjoint Moithy, c'est à dire
défavorable parce que trop coûteux.

AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE BAGGIO

Avis favorable

RELEVEMENT DES SALAIRES DES FEMMES DE SERVICE CHARGÉES DE L'ENTRE-
TIEN DE PROPRIÉTÉ DES ÉCOLES MUNICIPALES.

Avis favorable.

4e Commission

Réunion du Jeudi 7 juin 1923

Présent: M. Courcuble

Excusé: M. Coolen



FOURNITURE DE BOIS AUX ECOLES d'APPRENTISSAGE- MARCHE BAUDUIN

Avis favorable

ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES-FOURNITURE DE TISSUS ET ARTICLES
VARIES DE MERCERIE- MARCHE

Avis favorable

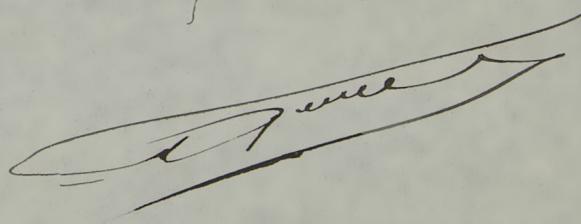
SUBVENTION EN FAVEUR DU LOGISTE DU PRIX DE ROME, BOULAINGHIER

La 4e Commission donne un avis favorable pour une subvention de 500 francs en faveur de l'ancien élève de notre école des Beaux Arts, Boulainghier.

ENTRETIEN DE PROPETE DANS LES ECOLES PRIMAIRES SUPERIEURES

La 4e Commission estime qu'il y a lieu d'adjoindre aux concierges une femme de service, 3 heures par jour pendant la période d'allumage des feux et en attendant l'installation du chauffage central.

Le Chef de la H. D. au





audonin

5614
L'Adm. Municipale a pris connaissance sans observation. 9/7/23 M. PLANQUE

Séance du 28 juin 1923

Présents: M.M. Saint Venant, Coolen et Courouble.



Ecole pratique de jeunes filles-Fourniture de tissus et articles divers de mercerie-Marché.

La 4e Commission émet à nouveau un avis favorable au marché à passer avec la maison Boka, rue de la Grande Chaussée.

Utilisation du gymnase de l'école Montesquieu par société de gymnastique "Union sportive fivoise"

La 4e Commission est d'avis qu'il y aurait lieu d'appeler l'attention du Président de la société sur les réclamations faites au sujet des dégâts occasionnés au gymnase par sa société afin d'éviter que des mesures désagréables ne soient prises envers ce groupement.

Demande d'augmentation de l'indemnité pour surveillance des études par professeurs des écoles primaires supérieures

La 4e Commission propose que l'Administration municipale accorde aux professeurs des écoles primaires supérieures, en remplacement de l'indemnité de 400 francs qui leur est allouée pour études, un supplément facultatif égal à celui consenti à leurs collègues de la Ville de Tourcoing:

- 150 Frs au début
- 300 Frs après 3 ans
- 500 Frs après 6 ans
- 600 après 9 ans

plus 120 frs d'indemnité de chauffage et d'éclairage.

Ecole Baggio-Fourniture de fonte d'usinage-Marché

Avis favorable pour marché à passer avec M. Simon, rue Racine (ancien fournisseur) pour la fourniture de fonte d'usinage au prix de 1,80 le kilog.

Ecole pratique de jeunes filles rue de Thionville- Personnel-Titularisations.

Melles Leperle et Florquin, nommées maîtresses d'atelier le 1er octobre 1921 ayant donné entière satisfaction, la 4e Commission donne un avis favorable à la titularisation de ces deux maîtresses à partir du 1er octobre 1922.



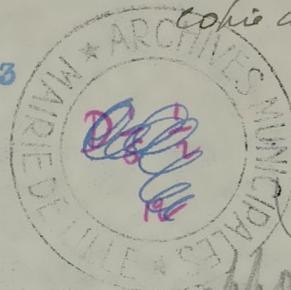
4^e Commission

Réunion du 30 juillet 1923

*in l'at^{on}
le lendemain d'advers
copie aux membres de l'ad^{on}
n^o 4/8/23*

Présents: M.M. Coolen et Courouble

Excusé: M. St Venant



*les rapports sont à
l'ordre =*

TRANSPORT DES FOURNITURES CLASSIQUES- INDEMNITE AU CONDUCTEUR
DE LA CAMIONNETTE DE LA CAISSE DES ECOLES

Avis favorable pour une indemnité annuelle de 100 Frs.

FETE DU 14 JUILLET-DISTRIBUTION DE GAUFRETTES AUX ELEVES DES
ECOLES MUNICIPALES- MARCHE DUBOIS

Avis favorable

ECOLES DE L'ETAT- AVIS SUR BOURSES

La 4^e Commission, après examen des dossiers, donne un avis favorable à toutes les demandes de bourses présentées.

6234

4e Commission
Réunion du 15 octobre 1923



L'Adm. Municipale a avis
sans observations. 29 OCT. 1923
M. FLANCOU

Présents: M.M. Saint-Venant, Coolen, Courouble, Masson et Onudde.

RELEVEMENT DU TAUX DES BOURSES A ACCORDER AUX ELEVES DES ECOLES
PRIMAIRES SUPERIEURES

Avis favorable pour des bourses de 50,75 et 100 francs.

ECOLE BAGGIO-Achat d'une POUPEE DIVISEUR UNIVERSELLE

Avis favorable pour la passation d'un marché de gré à gré avec la maison Tampleu frères pour l'achat de la poupée moyennant la somme de 2496 francs.

ECOLE BAGGIO- ACHAT D'une RABOTEUSE

Avis favorable pour la passation d'un marché avec la maison Quillet, 124 rue Esquermoise.

TABLEAU DE RUBENS CONSERVE A L'EGLISE SAINTE CATHERINE-REPARATION

Avis favorable.

FACULTE DE MEDECINE-INSTITUT INDUSTRIEL-ECOLE DES BEAUX ARTS DE
PARIS- ECOLE DES TRAVAUX PUBLICS -ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE-
LYCEES FAIDHERBE ET FENELON- AVIS SUR BOURSES.

La 4e Commission examine et donne un avis favorable à tous les dossiers de demandes de bourses remboursables et non remboursables.



6263

4 ème COMMISSION.

Réunion du 22 Octobre 1923

PRESENTS: M.M. Ceureuble et Cnudde.

SOUSCRIPTION pour l'ERECTION d'un MONUMENT à HENRI FABRE.

Avis favorable en laissant à l'Administration Municipale le soin de fixer le chiffre de la subvention.

SOUSCRIPTION en vue de fêter le JUBILAIRE du LILLOIS Emile MATHIEU, Directeur du CONSERVATOIRE ROYAL de GAND.

Avis favorable en laissant à l'Administration Municipale le soin de fixer le chiffre de la subvention.

LYCEES FAIDHERBE et FENELON. AVIS sur BOURSES.

M.M. Bacreix Parmentier et Turette, Instituteurs à Lille et électeurs dans cette Ville, domiciliés à Ronchin, sollicitent pour leur fils une bourse de 1/2 pension.

La 4ème Commission est d'avis de leur accorder 50 % du montant de la bourse soit 432 frs pour Bacreix et Turette et 450 frs pour Parmentier, en laissant à la municipalité de Ronchin le soin de compléter.

Avis favorable pour les deux autres demandes: Hanssens Charles et Frins Olga.



[Signature]

L'Adm. Municipale a pris connaissance sans observation.

29 OCT. 1923

M. PLANQUE

6489

4e Commission

Réunion du 19 novembre 1923

Présents: M.M. Coolen, Courouble et Masson

ad -
N.B. Ce projet verbal
doit être, comme tous
autres, envoyé à tous
les adjoints

DEMANDE d'ADMISSION à l'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES DE RONCHIN
FORMULEE PAR M. DEFONTAINE

Avis favorable pour une demi-bourse



ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES

La 4e Commission donne un avis favorable au voeu exprimé par le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole tendant:
1° au relèvement du traitement de Melle Derache, maîtresse auxiliaire de broderie (500 Frs par mois au lieu de 475)
2° au paiement d'une indemnité mensuelle de 40 Frs par mois aux deux maîtresses chargées de la surveillance des élèves mangeant à la cantine.

ECOLE BAGGIO- CREATION d'UN POSTE DE CONTRE-MAITRE TOURNEUR

Avis favorable



ECOLE DES BEAUX ARTS DE PARIS- AVIS SUR BOURSES

Avis favorable pour une bourse remboursable de 1000 francs en faveur de Boulainghien Edouard et d'une bourse remboursable de 1200 Frs en faveur de Leplat France.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE JEUNES FILLES

Avis favorable pour une bourse remboursable de 500 francs en faveur de Van Osteghem Marie-Louise.

Le Chef de la H. D.
[Signature]



66/106

4e Commission



Réunion du 10 décembre 1923

Présent: M. Courouble

L'Administration Municipale a pris
connaissance sans observation
LE 17 DEC. 1923
M. PLANQUE.

VACANCES DES ECOLES PRIMAIRES

La 4e Commission émet l'avis que les six jours supplémentaires de vacances des écoles primaires soient répartis comme suit pour la présente année scolaire:

Vendredi 28 décembre

Samedi 29 décembre

Lundi 31 décembre

Mercredi 2 janvier

Le mardi gras (en remplacement du 1er mai, cette fête tombant un jeudi)

Le lendemain de la fête communale

PRETS d'HONNEUR AUX ELEVES DES ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE

Avis favorable à titre exceptionnel et seulement pour les élèves nommément désignés.

PROPOSITION DE VENTE A LA VILLE PAR LS SOCIETE DES SCIENCES DU
MARBRE "FONTAINE DE BACCHUS" de DEPLECHIN

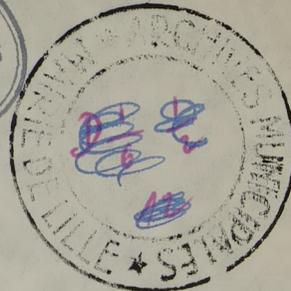
Avis favorable

LYCEE FAIDHERBE- BOURSES DELAERE JEAN & LUCIEN

Avis favorable.

6777

4e Commission



Réunion du 14 janvier 1924

L'Administration Municipale a pris connaissance sans observation.

Présents: M.M. Saint-Venant, Coolen, Courouble

LE 21 JANV. 1924
M. PLAN UE.

Excusés: M.M. Bardou et Masson

FOURNITURE DE L'ENCRE AUX ECOLES MUNICIPALES EN 1924- MARCHE SADOINE

Avis favorable.

ADJUDICATION DES LIVRES & FOURNITURES CLASSIQUES NECESSAIRES AUX ECOLES MUNICIPALES PENDANT L'ANNEE 1924

Cahier des charges approuvé

FOURNITURE DE LIVRES NEUFS & d'OCCASION NECESSAIRES A LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE EN 1924-MARCHES RAOUST-LELEU ET MORAND, LIBRAIRES A LILLE

Avis favorable.

ECOLE BAGGIO-ACHAT d'UN TOUR VERTICAL- MARCHE RIOLLET DUFOUR

Avis favorable.

4e Commission

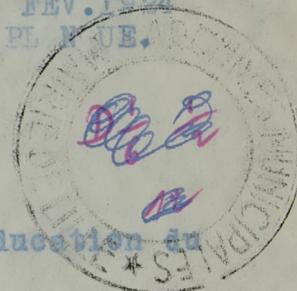
6890
Réunion du 28 janvier 1924

L'Administration Municipale
a pris connaissance sans
observation.

LE 4 FEV. 1924
M. PL. N. UE.

Présents: M.M. Cnudde, Coolen, Courouble

Excusé: M. Bardou



Affaire Défontaine (aveugle)

Avis favorable pour une demi bourse à la maison de rééducation au

"Phare de Bordeaux"

Lycées Fénelon et Faidherbe-Bourses Marsy et Fréalie

Avis favorable

Ecole supérieure de commerce de garçons

Avis favorable pour une bourse remboursable de 700 francs à
chacun des élèves Lelong Maurice et Lelong Robert.

Ecole Baggio-Souscription à l'ouvrage "Manuel pratique de composi-
tion typographique de Victor Breton

Avis favorable pour une souscription de 50 exemplaires.

Fédération des Amicales laïques- Augmentation de la subvention

La 4e Commission propose que la subvention soit portée à
25.000 francs.

Achat d'ouvrages pour les bibliothèques de prêts- Marché de gré
à gré

Avis favorable.



6979

4e Commission

L'Administration a pris connaissance sans observation

Présents: M.M. St Venant, Coolen, Courouble.

LE 11 FEV. 1924
M. PLAN. UE.

Salaires des femmes de service

La 4e Commission estime qu'il y a lieu d'adopter les conclusions du rapport du Chef de service.

Ecole Baggio- Nomination de l'. Jacquemin comme professeur de dessin et technologie

Avis favorable.

Concours pour les emplois de maître-ouvriers

La 4e Commission est d'avis qu'il y a lieu de relever la limite d'âge jusqu'à 40 ans.

Demande d'indemnité communale faite par les professeurs des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques

La 4e Commission propose:

- 1°- d'allouer aux professeurs des écoles pratiques l'indemnité de 600 Frs pour études dont bénéficient les professeurs des écoles primaires supérieures
- 2°- d'allouer à tous les professeurs des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques une indemnité de séjour fixée comme suit:
 - 150 Frs jusqu'à 3 ans de séjour à Lille
 - 300 Frs de 3 à 6 ans -d°-
 - 500 Frs à partir de 6 ans de séjour à Lille.

8152

4e Commission



Réunion du 10 mars 1924

L'Administration Municipale a pris connaissance sans observation.

LE 17/3/24 M. PLANQUE.

CLUB SPORTIF LILLOIS- DEMANDE DE SUBVENTION

Avis favorable pour une subvention de 1050 francs.

ECOLE BAGGIO- ACHAT DE MACHINES OUTILS

Avis favorable.

ADJUDICATION DE LIVRES A DISTRIBUER EN PRIX AUX ELEVES DES ECOLES

MUNICIPALES QUI OBTIENDRONT LE CERTIFICAT d'ETUDES PRIMAIRES EN

1924

Cahier des charges adopté.

4e Commission

Réunion du 31 mars 1924



Présents: M.M. Coolen et Courouble.

Excusés: M.M. Moithy et Saint-Venant.

Institution des sourds-muets et jeunes aveugles de Ronchin

Avis favorable à la demande de demi-bourse faite en faveur du jeune Vazé Henri.

Palais des Beaux Arts- Remise en état des statues.

La 4e Commission est d'avis d'approuver le marché de gré à gré à passer avec M. Delphin Haeuw, professeur à l'école des Beaux Arts.

Palais des Beaux Arts- Prêt d'oeuvres appartenant aux musées.

La 4e Commission estime que le prêt d'oeuvres appartenant à nos musées doit être refusé pour les expositions.

Ecole Legouvé- Fourniture de chaises et de tables.

Avis très favorable.

Ecole Baggio- Acquisition d'une machine à affuter les outils.

Avis favorable.

L'Administration Municipale a pris connaissance sans observation de la proposition de W. MARQUANT relative à l'impression des archives anciennes de la Ville de Lille. Réunion du 14 avril 1924

LE 22.4.24 Présents: M.M. Coolen et Courouble

M. PLANQUE Excusés: M.M. Bardou, Moithy, Saint-Venant et Masson.



Ecole Baggio- Nomination de professeurs suppléants.

Avis favorable à la nomination de M. Buyse, pour le cours de tissage et de M. Vennin, pour le cours de filature, en remplacement de M. Brice, en congé.

Palais des Beaux Arts- Remise en état des cadres du Musée de Peinture.

Avis favorable pour la passation d'un 2e marché de gré à gré avec M. Fiévet, encadreur, 35 rue de la Monnaie.

Ecole des Beaux Arts et Bibliothèque communale- Souscription à l'ouvrage "Les vieux manoirs du Boulonnais"

Avis favorable pour deux souscriptions.

Palais des Beaux Arts- Restauration de 60 tableaux.

Avis favorable pour la passation d'un 5e marché avec M. Chauffrey, restaurateur à Paris.

Impression d'un inventaire sommaire des archives anciennes de Lille.

La 4e Commission est d'avis d'accepter la proposition de M. Marquant, libraire-éditeur à Lille qui s'offre d'exécuter le travail pour la somme de 7500 francs.

76/28
4e Commission

Réunion du 2 juin 1924

Présents: M.M. Cnudde et Courouble

Excusés : M.M. Coolen et Masson.

L'Administration Municipale a pris
connaissance sans observation

LE 7 JUIN 1924

M. PLANQUE.



Lycée Fénelon- Indemnité de nourriture aux maîtresses d'internat

Avis favorable pour une indemnité de 5 francs par jour pendant les deux mois et demi de vacances.

Ecoles primaires élémentaires payantes- Relèvement de la rétribution scolaire et des indemnités du Personnel

La 4e Commission est d'avis de porter- à partir du 1er octobre prochain- la rétribution scolaire de 8 à 10 frs et d'allouer au Personnel:

- 1°- pour les études: 1200 Frs au lieu de 800
 - 2°- pour les cours spéciaux: 800 Frs au lieu de 600
- et pour les Directeurs et Directrices chargés de la perception des rétributions scolaires, 1 fr. par an et par élève.

Ecoles de l'Etat- Avis sur bourses.

Avis favorable.

Institution des sourdes muettes et jeunes aveugles de Lille

Avis favorable à la demande de demi-bourse faite en faveur de la jeune Jeanne Gauthier.

Cours municipaux- Augmentation du traitement alloué à M. Lengaigne

Professeur d'allemand.

Avis favorable.



4e Commission



Réunion du 21 juillet 1924

----- L'Administration Municipale a pris
connaissance sans observation

LE 4/8/24

M. PLANQUE.

Présents: M.M. Coolen et Courouble

Institution des sourds-muets et jeunes aveugles de Ronchin

Avis favorable à la demande de demi-bourse faite en faveur du
jeune Locufier Georges.

Palais des Beaux Arts- Aménagement de la salle de la tête de cire

Avis favorable pour la passation d'un marché avec M. Molière,
artiste peintre à Lille.

Fête nationale du 14 juillet- Distribution de gaufrettes aux

enfants des écoles municipales- Marché Dubois

Avis favorable.

Cours municipaux de langues étrangères- Relèvement du traitement

des professeurs.

La 4e Commission donne en principe un avis favorable à la demande
de relèvement de traitement faite par M.M. Waltz et Danchin,
mais estime qu'il serait bon d'examiner la situation des autres
professeurs avant de prendre une décision.



4e Commission

Réunion du 13 Octobre 1924



L'Administration Municipale a
pris connaissance sans observation
LE 27/10/24

La 4e Commission s'est réunie à l'Hôtel de Ville le 13 octobre dernier à 18 heures sous la présidence de M. St Venant, Adjoint.
Etaient présents: M.M. Saint-Venant, Bardou, Moithy, Courouble et Coolen.

Excusés: M.M. Ragheboom, Masson, Salengro et Cnudde.

Bourses et subsides pour l'enseignement secondaire.

La Commission donne un avis favorable à un certain nombre de demandes de bourses pour les Lycées et Collèges.
Une demande de M. Delebarre, dentiste à Lille, est rejetée en raison de l'importance des ressources des parents.

Quelques lettres de rappel seront adressées aux familles des élèves dont le travail a laissé à désirer au cours de la dernière années scolaire.

Bourses remboursables aux étudiants.

Avis favorable est donné à quelques demandes de prêt d'honneur émanant d'étudiants de nos Facultés, de l'Institut Industriel et d'élèves du Conservatoire et de l'Ecole des Beaux Arts de Paris.

Indemnité au Concierge de la Bibliothèque universitaire

Le bibliothécaire demande qu'une indemnité spéciale soit allouée au Concierge de la bibliothèque universitaire en raison du surcroît de travail que lui occasionne la présence dans ce bâtiment, de la bibliothèque communale.

La Commission propose de lui accorder une indemnité annuelle de 300 francs.

Ecoles publiques- Dénomination.-

L'Association des délégués cantonaux demande que le nom de M. Leleu, Délégué cantonal décédé, soit donné à une école publique primaire de la Ville.

La Commission, estimant que seuls les grands noms de la littérature ou de la philosophie française doivent être donnés à nos écoles, émet un avis défavorable.

Ecole maternelle du quartier de la Gare-Voeu-

La Commission émet ensuite le voeu que la question de l'école maternelle du quartier de la Gare soit solutionnée au plus tôt.

La séance est levée à 19 H 45.

Le Chef de la 4^{me} Direction,

F. Descazes

9012 / 4e Commission

Réunion du 29 décembre 1924

L'Administration Municipale
a pris connaissance sans obser-
vation, en présence de M. l'Ad-
joint Bardou.

LE 12.1.25
M. PLANQUE.

Présents: M.M. Bardou, Cnuède, Coolen et Courouble.
Excusés: M.M. Moithy, Ragheboom, Saint-Venant et Salengro.

1°- Achat d'un ouvrage "Histoire Générale de la Coopération en France"

Avis favorable.

2°- 4e Direction- Personnel- Revendications diverses.

Renvoyé à la Commission spéciale chargée de réviser le statut des fonctionnaires municipaux.

3°- Ecole Franklin- Indemnité au concierge

Avis favorable.

4°- Achat de méthodes de sténographie.

Avis défavorable.

5°- Ecole Baggio- Promotion Mahieu

Avis favorable.

6°- Ecole Baggio- Achat de tours parallèles.

Avis favorable.

7°- Musée d'Histoire Naturelle- Ouverture- Nomination d'un gardien et d'un chauffeur.

Avis favorable.

8°- Théâtres-Saison 1925-26- Cahier des charges.

La Commission émet le vœu que M. Frady soit nommé seul Directeur pour trois ans, au traitement annuel de 50.000 francs. Elle demande également que des oeuvres lyriques de petite envergure soient données de temps à autre au Théâtre de la place Sébastopol. Elle prie enfin l'Administration municipale de désigner une sous commission chargée de la rédaction du cahier des charges avec la collaboration de M. le professeur Duez.

9°- Bibliothèques de prêts-

Avis favorable aux propositions de la Commission spéciale.

Le Chef de la 4e Direction,



9188

(40)

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de M. Bardou
Sont présents: M.M. Bardou-Saint Venant adjoints-Cnudde- ^{Cowouble} Cnudde- Coolen et
Masson Conseillers Municipaux.

Excusés: M.M. Moithy-Ragheboom et Salengro.

Ier- THEATRES MUNICIPAUX- Compte d'exploitation-Vérification.



M. Lucat rend compte de la gestion des Théâtres pour la saison 1923-1924. Le compte fait apparaitre, après un certain nombre de rectifications opérées par le Comptable Municipal un bénéfice réel de 164.619, 90. M. Bourdette émet la prétention, en plus de la part de 40 % qui lui revient sur ce chiffre, de participer, dans la même proportion dans le montant de la taxe sur les cartes municipales et de la gratification supplémentaire servie aux artistes sur ordre de la Ville.

La Commission n'est pas de cet avis et, tout en approuvant le compte tel qu'il est présenté, charge M. Descarpentries d'obtenir que M. Bourdette de désiste de la prétention sus-visée.

M. Lucat expose ensuite succinctement son projet de comptabilité nouvelle. M. Bardou remercie M. Lucat de la clarté de son exposé.

II-Théâtres municipaux- Exploitation 1925 à 1928.- Cahier des charges.

La Commission examine le cahier des charges tel qu'il est proposé par la Commission spéciale.

A l'article 33 (Police des Théâtres) elle propose d'ajouter un texte permettant à la Ville de réserver le droit de confirmer au Directeur, le cas échéant, l'édition et la vente exclusive d'un programme officiel.

A l'article 50-(Partage des Bénéfices), la Commission propose un texte nouveau constituant, en faveur du Directeur, un fond de caisse lui permettant de faire face aux premières dépenses théatrales. Elle demande également la modification du paragraphe relatif au déficit éventuel; celui-ci ne devant pas, à son avis, être supporté par la Direction.

III-Nouveau Théâtre- Exposition d'un album de guerre- Avis défavorable.

IV- Bibliothèque- Achat de livres- Renouvellement de marché/ Avis favorable.

V-Palais des Beaux Arts- Acquisition d'un groupe d'aspiration et de soufflage. Avis favorable.

VI- Palais des Beaux Arts- Acquisition d'une oeuvre du sculpteur Haeuw. Avis favorable.

VII- Musée d'Histoire Naturelle- Raclage des parquets. Avis favorable.

VIII- Ecole des Beaux Arts- Cours supérieur de peinture-Intérim Hémery. Avis favorable.

IX- Chambre syndicale de l'ameublement-Distribution de prix-Subside.

Avis favorable pour 500 francs.

X-Ecole pratique de jeunes filles-Indemnité pour stage de vacances.

Avis favorable.

XI-Ecole pratique de jeunes filles-Augmentation du prix des repas.

Avis favorable.

XII-Sourds-muets et aveugles- Bourse Derycke.

Avis favorable.

XIII- Ecole des Bleuets-Indemnité de logement au Directeur.

Avis favorable.

Le Chef de la 4^{me} Direction,

H. Deshayes



4e Commission

L'Administration Municipale
a pris connaissance sans
observation.

Réunion du 23 février 1925

LE 7.3.25

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de M. l'Adjoint Bardou, assisté de M.L. Coolen et Courouble.

Les autres Membres de la Commission se sont fait excuser.

1°-Bibliothèque communale- Aménagements.
Avis favorable.

2°-Bibliothèque Universitaire- Travaux.
Renvoyé à la 2e Commission

3°-Bibliothèque communale-Augmentation d'un employé auxiliaire.
Avis favorable.

4°- Ecole des Beaux Arts- Suppression de l'uniforme des surveillants.
Avis favorable.

5°- Ecole des Beaux Arts- Fourniture de livres de prix-marché de régularisation
Avis favorable.

6°- Grand Théâtre-Location par Anciens Elèves de l'école des Arts & Métiers
Avis favorable pour location aux conditions habituelles pour le concert. La Commission est d'avis de proposer à la Société la Salle de spectacles pour la conférence de l'après-midi.

7°- Lycée Fénelon-Jardin d'enfants-Achat de mobilier
Avis favorable.

8°-Cours professionnels-Occupation d'une classe de l'école Lavoisier.
Avis favorable.

9°- Enseignement primaire-Créations et suppressions d'emplois.
Avis favorable.

10°-Enseignement primaire-Personnel-Indemnité de séjour.
Avis favorable de principe. La Commission demande à l'Administration de vouloir bien joindre cette réclamation aux demandes de ce genre dont elle ne manquera pas d'être saisie par les fonctionnaires d'autres Administrations

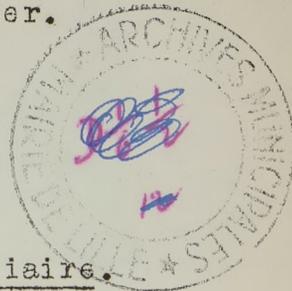
11°-Ecole des Bleuets-Indemnité de logement au Directeur
Avis favorable.

12°-Ecole primaire supérieure de filles-Titularisation de Mme Blareau, professeur de musique
Avis défavorable.

13°-Terrain de jeux de l'Arbrisseau-Rétribution à la concierge.
Avis favorable.

14°-Monument E. Leleu-Souscription.
Avis favorable pour une souscription de 200 francs.

15°-Cantine scolaire de la rue Vantroyen.
La Commission demande que la cantine scolaire actuellement logée dans un baraquement menaçant ruine soit transférée dans les classes démontables inoccupées qui sont érigées sur le même terrain.



Réunion du 16 mars 1925



95.3
Etaient présents: M.L. Bardou, Coolen et Courouble.
Les autres Membres de la Commission s'étaient fait excuser.

1- Théâtre-Compte définitif de l'exploitation, Saison 1923-1924

Avis favorable.

L'Adm. Bibliothèque-Comités de direction et d'achat de livres
sans observation

Avis favorable pour la nomination de L.F. Pariselle et Dubuisson

LE 23.8.25- M. FLANQU.

3- Bourses et subsides-Lycée Feidherbe et Ecole des Arts décoratifs de

Paris

Avis favorable

4- Lycée Fénelon-Internat-Indemnité de Direction

Avis favorable pour porter à 2400 Frs l'indemnité annuelle de Melle
Baudeuf

5- Congrès de l'enseignement professionnel à Charleroi-Désignation d'un
délégué

Avis favorable.

6- Ecole pratique d'industrie-Marché Turbelin pour fournitures pour l'im-
primerie et façonnage

Avis favorable.

7- Instruction primaire-Indemnité à l'Inspecteur de la 1ère Circonscrip-
tion

Avis favorable pour une indemnité annuelle de 4000 francs

8- Instruction primaire-Aménagement d'un bureau pour l'Inspecteur de la
2e Circonscription

Avis favorable.

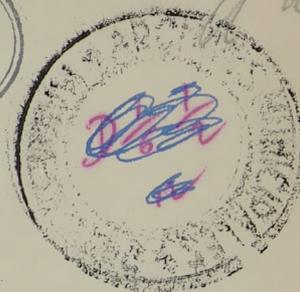
9- Indemnité aux membres de l'enseignement admis à la retraite

Avis favorable.



4e Commission

Réunion du 14 avril 1925



Présidence de M. Saint-Venant, Adjoint.

Présents: M. Saint-Venant, Bardou, Coolen, Courouble.

Les autres membres de la Commission se sont fait excuser.

1°- Prêt du Nouveau Théâtre-Anciens Elèves des Ecoles d'Arts et Métiers

La 4e Commission maintient son avis du 23 février pour la réception-conférence au Grand Théâtre, ceci afin de ne pas créer un précédent que ne manqueraient pas d'invoquer d'autres sociétés. Ces manifestations étant reportées aux 16 et 17 mai prochains, la désignation du représentant de l'Administration devra être remise à une date ultérieure.

2°- Théâtres- Situation financière.

La Commission a pris connaissance sans observations. L'Adjoint Bardou présentera à l'Administration un rapport à ce sujet.

3°- Bibliothèque municipale- Legs Lemaire.

Avis favorable.

4°- Bibliothèques de prêt- Décisions à prendre.

Avis favorable.

5°- Exposition des arts décoratifs- Marché.

Avis favorable.

6°- Musées- Don Grimompraz

Avis favorable.

7°- Demande d'augmentation de traitement-Lehague-Chef d'équipe Palais des Beaux Arts

Renvoyée à l'Administration pour être jointe aux demandes de ce genre en instance.

8°- Inventaire des archives communales- Impression- Marché.

Avis favorable.

9°- Dénomination de rue- Demande de L. de Winter fils

Avis très favorable.

10°- Lycée de Jeunes filles de Lille-Rétribution des Maîtresses d'internat

Avis favorable pour 1200 francs.

11°- Maîtres ouvriers de l'école Franklin- Assimilation aux employés municipaux.

Avis défavorable.

12°- Ecole pratique de jeunes filles- Marchés.

Avis favorable. La Commission regrette qu'une fois de plus Mme la Directrice de l'école n'ait pas cru devoir demander l'avis de l'Administration avant de passer ce marché et d'engager une dépense aussi importante.

13°- Cours d'arboriculture- Assimilation aux cours municipaux

Avis très favorable.

14°- Ecoles primaires- Livres de prix aux lauréats du Certificat d'études primaires- Adjudication

Avis favorable pour les cinq volumes de l'édition Hachette.

15°- Augmentation de traitement Dumortier- Magasinier- Service des Ecoles

Avis favorable de principe. Renvoyée à l'examen de l'Administration pour être examinée avec les autres réclamations du personnel.